

L'UNITÉ DE SANTÉ SCOLAIRE

Un partenaire pour la santé des élèves





Sur mandat de l'Etat du Valais, l'Unité de santé scolaire composée d'infirmières et de médecins, assure les missions de **prévention**, de **protection** et de **promotion de la santé** pour tous les élèves.



Contactez-nous!

Pour toute question concernant la santé de votre enfant à l'école, l'Unité de santé scolaire se tient à votre disposition.

Promotion santé Valais (PSV)

Unité de santé scolaire www.santescolaire.ch





Notre rôle

L'Unité de santé scolaire assure les rôles suivants :

- **sensibilisation** des élèves à leur propre santé
- **évaluation** de l'état de santé des élèves
- conseils aux enseignant·e·s et aux directions pour des besoins de santé particuliers (allergie, diabète, handicap, etc.) et situations psychosociales
- orientation vers les ressources existantes
- soutien des familles en tout temps pour donner des conseils et des informations en lien avec la santé.

Nos recommandations

L'Unité de santé scolaire recommande aux parents d'effectuer pour leurs enfants deux bilans de santé : le premier avant la 1H et le second en 10CO. Ces examens sont menés par le pédiatre ou le médecin traitant de l'enfant, en cabinet privé.

Planification des prestations par degré scolaire

1H

- Entretien avec les parents
- Évaluation de la croissance et test de vue
- Contrôle de la couverture vaccinale

3H

- Entretien de santé avec chaque élève
- Test de vue
- Evaluation de la croissance

4H

Évaluation de la couverture vaccinale



6H

- Entretien de santé avec chaque élève
- Test de vue
- Évaluation de la croissance

9CO

- Entretien de santé avec chaque élève
- Tests de l'ouïe et de la vue
- Évaluation de la croissance
- Campagne de vaccination (Hépatite B, papillomavirus)

10CO

 Contrôle de la couverture vaccinale et rattrapage si nécessaire (ROR /DiTePa-Polio et Varicelle)



LA VACCINATION EST IMPORTANTE!

Les vaccins ont rendu presque inexistantes de nombreuses maladies infantiles en Suisse, assurant ainsi la protection de vos enfants et de ceux qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas être

